

Avancée pour une route ambitieuse

Le canton met à l'enquête le projet de liaison Marly-Matran. Des oppositions sont annoncées



THIBAUD GUISAN

Routes C'est une route qui a encore du chemin à parcourir jusqu'à sa réalisation. Mais le projet de liaison Marly-Matran effectue un sérieux pas en avant. Le canton a procédé hier à sa mise à l'enquête, qui court jusqu'au 26 janvier. Le calendrier prévoit un début des travaux en 2023, pour une mise en service en 2027. «Mais tout dépendra de la durée de la phase de traitement des oppositions et des recours», prévient le conseiller d'Etat Jean-François Steiert, à la tête de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions, conscient qu'il faudra sans doute batailler avant de pouvoir donner le premier coup de pioche.

Le projet, présenté hier aux médias, est pour l'heure devisé à environ 100 millions de francs. Ce montant avait déjà été articulé en 2017 lors du choix du tracé de la future route. Le budget définitif devra être précisé au moment des appels d'offres auprès des entreprises. Une chose est sûre: le Grand Conseil devra valider le crédit d'investissement, avant une votation populaire prévue au début de 2023. «C'est un projet ambitieux au service de la mobilité et de la qualité de vie dans le Grand Fribourg», résume Jean-François Steiert.

Décharger la ville

Pour le Conseil d'Etat, la future liaison routière – que pourraient emprunter 17 900 véhicules par jour à l'horizon 2040 – doit permettre de décharger l'agglomération de Fribourg du trafic de transit, en particulier l'axe Marly-route de la Fonderie-route de

la Glâne-jonction autoroutière de Fribourg Sud/Centre. La nouvelle route doit ensuite offrir un accès au Marly Innovation Center, ainsi qu'au secteur du Pré-aux-Moines, une zone stratégique acquise en 2017 par le canton en vue d'y créer une zone d'activités. Enfin, le plateau du Mouret bénéficiera d'un accès direct à l'autoroute.

Autre objectif: donner la priorité aux transports publics et à la mobilité douce dans le centre cantonal. «Ce projet est plus qu'une route. C'est un élément d'une vision d'ensemble, qui mêle aménagement du territoire, emplois et mobilité», estime Jean-François Steiert, qui note que, sans cette nouvelle route, la zone stratégique du Pré-aux-Moines a peu de chance de se concrétiser.

Quatre ponts

Sur le plan technique, la construction d'une route de 3,5 km est prévue entre Marly et Hauterive. Le secteur situé entre Froideville et Matran, long d'environ 3 km, ne subira pas de modification. Quatre ponts doivent voir le jour sur le nouvel axe. Le pont d'Hauterive (797 mètres de long), un peu plus court que l'ouvrage de la Poya (850 m), enjambera la Sarine, alors que le pont de Chésalles (203 m) franchira le vallon de Chésalles. Les deux ouvrages ont fait l'objet d'un concours, dont les lauréats ont été annoncés en début d'année. Deux plus petits ponts sont prévus sur le tracé: le pont du Copy (17 m) et celui de Vuissereins (13 m).

Du côté de Marly, la nouvelle route sera connectée à l'épingle à cheveux de la route de la Gruyère, dans la montée de la Crausa. Un dispositif à deux niveaux est prévu. Un passage inférieur permettra de circuler directement entre Marly et Matran. Des rampes mèneront à un giratoire qu'emprunteront les véhicules venant du plateau du Mouret ou voulant se rendre dans cette région. Sur la nouvelle liaison, le carrefour du Stand permettra une connexion à la route de Chésalles, existante, ainsi que, à terme, avec le Marly Innovation Center et le secteur du Pré-aux-Moines. «Cette route d'accès se fera en coordination avec la commune de Marly», précise Didier Chatton, chef de projet au Service des ponts et chaussées.

Un itinéraire pour les vélos a été imaginé. Il est prévu que les cyclistes empruntent la route de Chésalles, libérée d'une bonne partie du trafic, jusqu'au nouveau pont d'Hauterive. Ils pourront ensuite franchir l'ouvrage, également accessible aux piétons. Du côté de Posieux, les adeptes de la petite reine rouleront sur les chemins existants menant à l'Institut agricole de Grangeneuve et à une future liaison cyclable Fribourg-Bois-de-la-Glâne-Posieux, actuellement en phase de projet.

Comme la route de Chésalles servira d'itinéraire cycliste, cela ne nécessitera pas la création de bandes cyclables le long de la nouvelle route. En contrepartie, un montant de 3,2 millions de francs sera réinvesti dans l'aménagement de pistes cyclables dans d'autres secteurs favorables à la mobilité douce, à définir dans l'agglomération.